



Montreuil, le 08 novembre 2021

Monsieur Jean Pierre FARANDOU
Président du Groupe SNCF
2 place aux Étoiles
CS 70001
93633 La Plaine Saint-Denis Cedex

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Président,

La Fédération CGT des Cheminots vous a déposé le 28 octobre dernier une DCI pour laquelle une réunion de concertation s'est tenue le 02 novembre. À l'issue de cette réunion, nous faisons le constat que des points de désaccord subsistent.

Depuis 2014, les cheminots subissent le gel des salaires, alors que l'inflation cumulée s'élève à 6,1 %. Cette année, l'inflation pourrait atteindre 2 à 3 %, avec notamment des augmentations conséquentes des prix de l'énergie et des produits de première nécessité (produits alimentaires).

Malgré ce constat, la direction du GPU semble vouloir écarter des discussions toute augmentation générale des salaires lors de la table ronde du 17 novembre prochain.

Concernant le cadre social, les évolutions législatives imposées par le Gouvernement (la concurrence, le transfert obligatoire des cheminots, l'arrêt du recrutement au statut, la transformation en SA, etc.), mais aussi les évolutions d'organisation imposées par la direction de la SNCF, se traduisent par des reculs sociaux massifs.

Tout ceci est destiné à faire disparaître les repères collectifs et les garanties sociales existants dans l'entreprise.

A contrario, la CGT souhaite réorienter les négociations de branche et d'entreprise vers un cadre social de haut niveau.

Sur l'emploi, le constat est édifiant avec la suppression de 10 000 emplois depuis 2017 et vous annoncez une accélération de ce rythme dans les orientations stratégiques 2022-2030, avec un objectif purement financier de dégager un excédent de 4 milliards d'euros en 2030.

Les cheminots subissent de plus en plus les nombreuses réorganisations et la dégradation de leurs conditions de travail, avec un fort impact sur leur santé et leur vie personnelle.

De leur côté, les usagers expriment régulièrement leur mécontentement sur la dégradation du service public : retards et suppressions de trains, absence de présence en gare ou dans les trains, manque de sûreté, d'informations et d'accessibilité.

C'est pourquoi, conformément aux dispositions de l'article L2512-2 du code du travail, la Fédération CGT des Cheminots vous dépose un préavis de grève couvrant la période du mardi 16 novembre 2021 à 19h00 au jeudi 18 novembre 2021 à 08h00.



Ce préavis de grève couvre l'ensemble des agents du Groupe Public Unifié et ceux appelés à les remplacer et porte sur les points suivants :

- L'exigence d'une augmentation générale des salaires et des primes de travail ;
- La réorientation des négociations de branche et d'entreprise pour un cadre social de haut niveau ;
- Que des moyens financiers, matériels et humains soient apportés sans tarder pour améliorer la situation, par :
 - L'augmentation du nombre d'emplois au sein du GPU ;
 - Un vaste plan de recrutement dans tous les métiers, afin de respecter les cadres d'organisation, de pallier aux postes non tenus et aux problèmes de production, mais aussi afin d'améliorer les conditions de travail ;
 - La régularisation immédiate des emplois précaires CDD et intérim en CDI ;
 - La définition d'une véritable stratégie de ré-internalisation des charges au sein de toutes les SA.

Dans l'attente d'être reçus, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations respectueuses.



Laurent BRUN
Secrétaire Général

